

SAMATA

FONDS DE DOTATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ – EXERCICE 2016

1. ACTIVITÉ DU FONDS

Fonctionnement interne

1. Outre de nombreux contacts téléphoniques et électroniques informels, le conseil d'administration a tenu cette année six réunions, les 6 mai, 6 juillet, 10 juillet, 1^{er} septembre, 24 octobre et 27 décembre 2016.

2. Les changements intervenus dans la situation personnelle de plusieurs membres du conseil permettent d'envisager un travail en commun plus aisé. Dès cette année 2016, le recours à des modalités de réunion à distance a pu être réduit. En revanche, l'ouverture du conseil d'administration à de nouveaux membres n'a encore pu être concrétisée ; la réflexion sur ce point se poursuit donc.

3. Le premier semestre 2016 a permis de poursuivre et d'achever le travail sur la révision des statuts, approuvée le 10 juillet. Les démarches pour le transfert du siège social et l'enregistrement des statuts revus ont été engagées dès le 13 juillet et elles ont abouti à la publication des modifications au Journal officiel du 10 décembre 2016 (annonce n° 2128, p. 139).

Rapports avec les tiers

Un dialogue régulier s'est poursuivi avec Carol Mann. L'association FemAid, dont elle est fondatrice et présidente, agit comme intermédiaire pour contribuer à financer des actions en Afrique.

Le partenariat établi avec l'association Femmes ici et ailleurs s'est poursuivi sous forme d'échanges réguliers tout au long de l'année. Toutefois, notre manque de disponibilité nous a conduits à suspendre la rédaction d'un article trimestriel dans le magazine publié par cette association.

Des contacts ont été établis avec la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (connue aussi sous le sigle anglais de WILPF), dont les objectifs sont proches de ceux de Samata.

2. ACTIONS FINANCIÉES

En 2016, la dotation n'a pas connu d'accroissement substantiel. Dans la continuité de l'exercice précédent, il est cependant apparu plus prudent de limiter encore les actions soutenues, avant d'avoir une meilleure lisibilité des disponibilités réelles et permanentes des ressources. Il convient pour l'heure de constituer des réserves permettant de faire face aux dépenses régulières ou imprévues liées, en particulier, à l'entretien des biens immobiliers.

Lors de sa réunion du 27 décembre 2016, le conseil a décidé de limiter les engagements de soutien courant sur plusieurs exercices à moins de la moitié des ressources disponibles. Ainsi, sur une base de 10 000 € de ressources annuelles nettes disponibles, moins de 5 000 € devraient prendre la forme de soutiens qui engageraient le fonds sur plus d'un exercice.

Court-métrage Dans les pas de Daniel

Écrit et prochainement réalisé par Coline Pagoda, ce film s'inspire du livre *Walking in Daniel's Shoes*, de Tom Mauser. Le fils de Tom, Daniel, a été tué lors de la fusillade de Columbine aux États-Unis et Tom est devenu depuis un ardent défenseur de la non-violence.

L'avancée et l'évolution du projet ne font plus guère l'objet d'informations, la réalisatrice ayant actuellement d'autres priorités. Il reste à espérer que ce projet convaincant finira par se concrétiser.

Bourses d'études pour la scolarisation de femmes en électronique et en électricité (Sud-Kivu, République démocratique du Congo)

À Bukavu, dans le Sud-Kivu, région rurale isolée à l'est de la République Démocratique du Congo, des infirmières ont créé une association, AFIA-FEV (Association des femmes infirmières pour aider les femmes et les enfants violés et vivant avec le VIH/sida), pour seconder des personnes directement affectées par les conflits permanents sévissant depuis des années dans cette zone frontalière du Rwanda et riche en ressources minières. Le travail d'AFIA-FEV est relayé en France par l'association FemAid (<http://femaid.verblog.com/>).

Samata avait souhaité prendre en charge la scolarisation de cinq femmes dans le cadre de ce projet. Un engagement ferme avait été contracté sur un cycle complet de quatre ans (2013-2016), avec des versements échelonnés sur quatre exercices. La dernière contribution correspondant à ce cycle a été versée au mois de septembre 2016.

Compte tenu de la qualité du travail effectué par AFIA-FEV et des informations transmises par FemAid, le fonds soutiendra à nouveau, pour une durée de quatre ans, la scolarisation de jeunes filles à Bukavu (RDC). Sur une base de 500 euros par bourse/année (compte tenu de la parité de change actuelle entre euro et dollar US), Samata s'engage pour six bourses sur ce nouveau cycle de quatre ans (2017-2020), soit 3 000 euros en tout par année.

Femmes ici et ailleurs

L'association Femmes ici et ailleurs (<http://www.femmesicietailleursmag.com/>) publie un magazine trimestriel visant à donner une autre image des femmes, dans leur diversité, et laissant une grande place à des reportages photos exclusifs et à des informations originales.

Samata apporte un soutien financier à Femmes ici et ailleurs afin de contribuer à la diffusion du magazine. La rédaction d'une rubrique trimestrielle dans le magazine, portant l'accent sur les relations entre « femmes et conflits », a dû être suspendue après le troisième numéro de l'année (septembre).

Des contacts sont maintenus afin de redéfinir le soutien que pourrait apporter Samata au magazine ou aux activités de l'association, compte tenu des évolutions envisagées par Femmes ici et ailleurs à partir de 2017.

Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (WILPF)

La Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (WILPF, en anglais ; <http://wilpf.org/>), organisme d'intérêt général fondé voilà plus de cent ans, mène des actions dans un esprit et avec des objectifs qui paraissent très proches de ceux de Samata, comme en témoigne le point B de ses statuts (révisés le 5 août 2011) : « Rassembler des femmes d'opinions politiques et de philosophies différentes, unies dans leur détermination à étudier, faire connaître et contribuer à abolir les causes et la légitimation de la guerre ».

Récemment, la Wilpf a fait part de difficultés de financement liées notamment à la diminution des aides lui étant allouées par de nombreux partenaires institutionnels.

Des contacts ont été engagés en toute fin d'exercice avec cette organisation, afin d'envisager des modalités de soutien ponctuels, voire une collaboration pérenne, entre Samata et la Wilpf.

3. PERSONNES MORALES BÉNÉFICIAIRES DES REDISTRIBUTIONS

– Association FemAid, régie par la loi de 1901, dont le siège social est sis 33, rue Guy-Môquet à Malakoff (92240) ;

– Association Femmes ici et ailleurs, régie par la loi de 1901, dont le siège social est sis 15, rue de la Bannière à Lyon (69003).

4. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Le fonds n'ayant pas fait appel à la générosité du public au cours de l'exercice 2016, il n'est pas produit de compte annuel d'emploi des ressources pour cet exercice.

5. LIBÉRALITÉS REÇUES

Des dons manuels spontanés ont été reçus, pour un montant global de 900,00 euros.

À Blajan, le 21 février 2017

Béatrice Drumare
présidente

Vincent Ozanam
secrétaire